

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la salle 203, au sous-sol de l'école St-Cœur-de-Marie, 711, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le 24 avril 2018, à compter de 19 h 00.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
M. Denis Cardinal	Mme Lucie Charbonneau
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Bernard Girard
M. Claude Lavoie	Mme Gladys Tremblay
Mme Marie-France Tremblay	M. Normand Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières  
M. Karl Duguay, directeur, service des ressources humaines  
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs  
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale  
M. Stéphane Dumont, directeur, service des ressources matérielles  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

**ABSENCE**

M. Marc Gauthier

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il est alors 19 h 05.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2018**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2018.

C-17-069

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2018 soit adopté tel que rédigé.

**3. Inscription des questions diverses**

13.1 Dossiers FCSQ

**4. Acceptation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-17-070

EN CONSÉQUENCE, M. ; Normand Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2018**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 Tableau de clientèles
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 \_\_\_\_\_
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 Nominations RSI et CSGI
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 \_\_\_\_\_
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 Octroi de contrat
  - 9.2 Démolition de l'ancien centre administratif
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
  - 10.1 \_\_\_\_\_
- 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
  - 11.1 Plan triennal 2018-2021
  - 11.2 Travaux bénévoles

**12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 12.1 FCSQ – Assemblée générale du 25 et 26 mai 2018 - délégués
- 12.2 Recommandations comité de répartition des ressources
- 12.3 Recommandations petites écoles
- 12.4 Cross-country local
- 12.5 Lettre d'appui Tadoussac
- 12.6 FCSQ – Projet de règlement sur l'enseignement à la maison

**13. Questions diverses**

- 13.1 Dossiers FCSQ

**14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Tableau de clientèles**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, présente un nouveau tableau de la prévision de clientèles pour la prochaine année scolaire, qui prévoit 4267 élèves.

Le tableau fait état d'une baisse anticipée d'environ 60 élèves par rapport à l'an dernier.

**6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

**7. SERVICES INFORMATIQUES****7.1 Nominations RSI et CSGI**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil qu'à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, il y a lieu de nommer deux cadres pour agir à titre de responsable et de coordonnateur.

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI), la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG), l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI) et la volonté du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit nommer un responsable de la sécurité de l'information (RSI) et deux coordonnateurs sectoriels de la gestion des incidents (CSGI) pour

la représenter en matière de sécurité de l'information auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI) ;

C-17-071

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que le directeur général, M. Alain Ouellet :

- Confie à Mme Chantal Giguère, qui occupe le poste de secrétaire générale à la Commission scolaire de l'Estuaire, les fonctions de Responsable de la sécurité de l'information (RSI) et à M. Michel Gagnon, coordonnateur aux services des ressources informatiques, les fonctions de Coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) ;
- Nomme un substitut pour agir à titre de CSGI, advenant une incapacité d'agir de M. Gagnon, précédemment nommé à titre de coordonnateur principal.

## **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **9.1 Octroi de contrat (délégation)**

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour le remplacement complet de la tuyauterie domestique à la Polyvalente des Berges.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 23 mars 2018 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Patrice Deschênes, directeur adjoint, M. Simon Gosselin, contremaître, Mme Anik Dionne, secrétaire.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Plomberie Conrad Martel.

C-17-072

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'entériner la décision du directeur général pour l'octroi de la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Plomberie Conrad Martel pour le remplacement complet de la tuyauterie domestique à la Polyvalente des Berges, au prix figurant à leur soumission.

### **9.2 Démolition de l'ancien centre administratif**

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, informe les membres du conseil qu'une autorisation du ministère de l'Éducation est nécessaire afin de procéder à la démolition de

l'ancien centre administratif situé au 771 boulevard Jolliet, Baie-Comeau.

C-17-073

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement d'autoriser M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, à faire les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin d'obtenir l'autorisation pour procéder à la démolition de l'ancien centre administratif situé au 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau.

## **10. SERVICE DU TRANSPORT**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

### **11.1 Plan triennal 2018-2019**

Mme Chantal Giguère, directrice de transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil que chaque année, la commission scolaire, après consultation des municipalités, du comité de parents et des directions d'école, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de chacune des municipalités, dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire de la commission scolaire, le tout conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents conformément à l'article 193 de cette même loi ;

C-17-074

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021 de la Commission scolaire de l'Estuaire tel que présenté.

### **11.2 Travaux bénévoles**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil qu'avec l'entrée en vigueur du Règlement sur les travaux bénévoles de construction, il est maintenant possible pour les commissions scolaires d'autoriser le bénévolat pour certains types de travaux.

Mme Giguère présente à titre d'information, la règle de gestion concernant les travaux bénévoles qui a été présentée aux directions de nos établissements le 5 avril dernier et adoptée par le comité consultatif de gestion.

## 12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 12.1 FCSQ- Assemblée générale du 25 et 26 mai 2018 - délégués

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil que le colloque de la Fédération des commissions scolaires aura lieu en mai prochain à Québec.

Le nombre de délégués autorisés par la Fédération des commissions scolaires pour participer à l'assemblée générale pour notre commission scolaire est de deux membres, soit la présidente et un commissaire.

Mme Côté invite les personnes intéressées à participer à l'assemblée générale à se manifester.

M. Bernard Girard manifeste son intérêt.

C-17-075

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'autoriser les commissaires suivants à être délégués officiels pour représenter la Commission scolaire de l'Estuaire à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 25 et 26 mai 2018.

Mme Ginette Côté, présidente  
M. Bernard Girard, vice-président

La présidente, Mme Ginette Côté, invite les personnes intéressées à être substitués aux personnes déléguées à manifester leur intérêt.

Les personnes suivantes manifestent leur intérêt :

Mme Sylvie Dufour  
M. Serge Desbiens

C-17-076

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'autoriser les commissaires suivants à agir comme substitués aux délégués officiels étant dans l'impossibilité de remplir leur mandat de représentants de la Commission scolaire de l'Estuaire à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 25 et 26 mai 2018.

Mme Sylvie Dufour  
M. Serge Desbiens

### 12.2 Recommandations comité de répartition des ressources

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil sur le déroulement des rencontres de ce comité et présente la recommandation suivante :

- ✓ Modifier le montant alloué par élève pour les budgets 18-19 des écoles afin d'attribuer les allocations de façon équitable considérant l'ajout des mesures dédiées pour certaines écoles.

- ✓ Utiliser les balises de distributions existantes pour la confection du budget pour l'année scolaire 18-19 considérant les travaux en cours du comité de répartition des ressources.
- ✓ Poursuivre les travaux pour modifier les paramètres internes d'allocations, s'il y a lieu, pour l'année scolaire 19-20.

C-17-077

M. Denis Cardinal propose et il est résolu unanimement d'accepter les recommandations du comité de répartition des ressources telles que présentées.

Présentation par M. Ouellet – répartition des ressources.

### **12.3 Recommandation petites écoles**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil qu'en vertu de la politique de maintien ou de fermeture, des démarches d'analyse ou de fermeture doivent être entreprises, si au terme de la période d'inscription le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 30.

Selon la clientèle prévisionnelle 2018-2019, cinq écoles se retrouvent égales ou sous les seuils.

Après discussions, les membres du conseil acceptent la recommandation du comité de gestion :

- Tenir un comité de travail concernant le maintien ou la fermeture des cinq écoles en considérant les prévisions de clientèle et les investissements à court et moyen terme à effectuer à l'égard des écoles ;
- Décision par le conseil des commissaires au plus tard à la séance du mois de juin 2018.

Le comité de travail est fixé au 22 mai 2018, à 16 h 30.

### **12.4 Cross-country local**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'à la suite de l'engouement par les élèves pour ce sport et étant donné que le championnat régional du RSEQ aura lieu à Havre-Saint-Pierre cette année, deux enseignants en éducation physique et quelques directions d'école ont décidé d'organiser un cross-country local.

La première édition aura lieu le 28 septembre prochain à Baie-Comeau.

### **12.5 Lettre d'appui Tadoussac**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'il a reçu une correspondance de la Municipalité de Tadoussac demandant notre appui dans leurs démarches de financement auprès des deux paliers de gouvernement pour la réalisation de travaux de recharge de la plage de la baie de Tadoussac.

M. Ouellet précise que la cour de l'école St-Joseph a été identifiée par les firmes d'experts-conseils comme étant située dans la zone à risque d'effondrement ou de glissement de terrain.

C-17-078

M. Denis Cardinal propose et il est résolu unanimement que la Commission scolaire de l'Estuaire donne son appui à la Municipalité de Tadoussac dans leurs démarches de financement auprès des deux paliers de gouvernement pour la réalisation de travaux de recharge de la plage de la baie de Tadoussac.

### **12.6 FCSQ – Projet de règlement sur l'enseignement à la maison**

La présidente, Mme Ginette Côté, fait la présentation du projet de règlement sur l'enseignement à la maison.

## **13. QUESTIONS DIVERSES**

### **13.1 Dossiers de la FCSQ**

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres sur les dossiers suivants qui ont fait l'objet de discussions lors de la dernière rencontre du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

- Cession de terrain par les municipalités
- Règles budgétaires
- Taxe scolaire
- Élections scolaires
- Augmentation de la cotisation à la FCSQ
- Dépôt au 1<sup>er</sup> juin du PEVR
- Projet-pilote caméra sur les autobus
- Ordre du mérite scolaire

### **13.2 Terrain de soccer à Forestville**

M. Denis Cardinal questionne l'avancement du dossier du terrain de soccer de Forestville à la suite de la visite, en mars dernier, d'un groupe de citoyens à notre rencontre publique.

M. Ouellet dresse le portrait des démarches effectuées au cours des dernières semaines et précise qu'une rencontre doit avoir lieu sous peu entre Mme Côté et la mairesse de Forestville à la demande de cette dernière.

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des membres.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C-17-079

Mme Marie-France Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 21 h 29.

---

Présidente

---

Secrétaire générale